DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 4 DECEMBRE 2014

Délibération n° 2014.12.269

Salle de spectacles " La Nef " : création de tarifs - saison 2014/2015

LE QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 novembre 2014**

Secrétaire de séance : Mireille BROSSIER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Samuel CAZENAVE à Françoise LEGRAND, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Karen DUBOIS à Jean-Luc VALANTIN, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Isabelle LAGRANGE à Patrick BOURGOIN, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2014	**DELIBERATION N° 2014.12.269**
ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	Rapporteur : **Madame FOSTAN**

SALLE DE SPECTACLES " LA NEF " : CREATION DE TARIFS - SAISON 2014/2015

Conformément à l'article R 2221-72 du Code général des collectivités territoriales et conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la régie de la salle de spectacles «La Nef», le conseil communautaire fixe les taux applicables aux usagers de «La Nef».

Par délibération n° 185 du 26 juin 2014 modifiée, le GrandAngoulême a approuvé la grille tarifaire pour la saison 2014/2015.

Il convient aujourd'hui de définir des tarifs pour les ateliers proposés par «La Nef»pour la saison 2014/2015. Ces ateliers épousent un spectre large et entrent dans le projet de la salle de spectacles. Les ateliers, menés par des salariés de «La Nef» ou des professionnels, sont notamment :

- Ateliers d'initiation artistique,
- Ateliers d'approfondissement artistique et musical,
- Masters class instrumentaux et vocaux,
- Sensibilisations aux métiers de la filière musicale…

Le choix des tarifs proposés ci-dessous ne dépend pas de la nature ou du type d'atelier mais **du coût de l'atelier et du nombre de personnes pouvant être accueillies**.

Le tarif de l'atelier dépend donc principalement :

- du coût de l'intervenant : ce coût est extrêmement variable au regard de la notorité de l'intervenant et des frais de transport éventuels,
- du nombre de participants maximal par type d'atelier : par exemple, la Nef ne peut accueillir qu'un effectif restreint sur une master-class vocale alors que pour une sensibilisation au management musical, plus proche d'une conférence, l'effectif attendu est beaucoup plus important.

Au regard de ces deux critères, il est déterminé un tarif choisi dans la grille ci-dessous.

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 19 novembre 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs TTC des ateliers de la salle de spectacles « La Nef » pour la saison 2014/2015 suivants :

TYPE ATELIERS	TARIF NORMAL TTC	TARIF ABONNÉ TTC
ATELIER 1	40 €	20 €
ATELIER 2	45 €	30 €
ATELIER 3	60 €	40 €
ATELIER 4	80 €	50 €

(TVA : 20 %)

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **08 décembre 2014**	**Affiché le :** **08 décembre 2014**